

Réf: Dossier 462531

Avis de constitution

SOCIETE « F.K. AGRO-PHYTO »

Siège Abidjan - Cocody Cité des Arts, lot n°28 îlots
n°2, Section: BV, Parcelle: 354 ; Immeuble derrière la
Pharmacie COMOIE, 3 Étage, Porte 28; 08 BP 3228 Abidjan
08., Lot 28, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2025, et enregistrés le 28/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « F.K. AGRO-PHYTO »

Objet : Commerce Général ;
Vente d'engrais et de produits phytosanitaires ;
Traitement phytosanitaire de sites et de stocks
;
Conseil et Assistance.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan - Cocody Cité des Arts, lot n°28 îlots

n°2, Section: BV, Parcelle: 354 ; Immeuble derrière la Pharmacie COMOE, 3 Étage, Porte 28; 08 BP 3228 Abidjan 08., Lot 28, Ilot 2

Dirigeant(s) M KONATE IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06397 du 12/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77851/GTCA/RC/2025 du 12/12/2025

